

Le conseil d'administration

Présidé par un Conseiller Exécutif de Corse, l'OEHC dispose d'un Conseil d'Administration de 37 membres composé notamment d'élus politiques et socioprofessionnels. Placé sous le contrôle et la tutelle de la Collectivité Territoriale de Corse, il met en œuvre les investissements hydrauliques, définis par l'Assemblée de Corse et approuvés au sein du Conseil d'Administration.